

DOSSIER TECHNIQUE POUR L'INSTALLATION DE PARAFONDRES

A transmettre à l'organe cantonal concerné avant le début des travaux

Installation obligatoire

Installation facultative

N° du permis de construire :
(si octroyé)

Coordonnées topographiques :

Bâtiment

Numéro du bâtiment : _____ No d'assurance incendie : _____

District : _____ Canton : _____

Commune : _____ Lieu-dit ou rue : _____

Affectation du bâtiment : _____

Existe-t-il un paratonnerre ?

OUI

NON

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NP, localité : _____

Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____ Tél. mobile : _____

Installateur-électricien

Nom et adresse : _____

Tél. : _____ Tél. mobile : _____

Description du projet

PARAFONDRES

Type _____ Emplacement _____

ÉLECTRODE DE TERRE (à utiliser par ordre de priorité)

* Fondation en BA (béton armé) d'une construction neuve

* Fondation en BA d'une construction existante (2 fers verticaux de 8 mm Ø dans le mur extérieur, à proximité du sol)

Electrode de cuivre posée en terre à 70 cm de profondeur longueur _____

Electrode de terre en profondeur (pieux) longueur _____

Autre électrode de terre efficace _____

* Les fondations du bâtiment ne doivent pas être isolées du terrain (étanchéité, construction minergie, etc.)

DEMANDE DE SUBVENTION

oui

non

SOU MIS À LA TVA

oui

non

Si une subvention est demandée par la mise en place des parafoudres et ceci pour autant que les dispositions légales cantonales en la matière le prévoient, le devis détaillé des travaux doit être joint au présent formulaire. Pour la présentation du dossier, il y a lieu de se référer aux directives de l'Établissement concerné.

INSTALLATION

L'installation sera réalisée conformément aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

L'exécution du travail ne peut être confiée qu'à un installateur-électricien au bénéfice d'une autorisation de l'Inspection fédérale des installations à courant fort.

CONTRÔLE

L'état des parafoudres doit être contrôlé régulièrement et après chaque impact de foudre sur ou à proximité du bâtiment.

Signature du propriétaire :

Timbre
de l'installateur :

Nom du porteur de
l'autorisation :

Signature :

Lieu et date

Lieu et date

Mentionnez :

- l'emplacement des parafoudres
- le type de parafoudres
- le niveau de protection U_p
- la longueur de la liaison entre :
 - a) les parafoudres et l'électrode de terre
 - b) les parafoudres et la ligne à protéger
- la section de ces liaisons
- le niveau U_w (tenue aux ondes de chocs du matériel à protéger)

Schéma de l'installation



AVIS D'ACHÈVEMENT INSTALLATION DE PARAFONDRES

Bâtiment

No de dossier :

Numéro du bâtiment : _____ No d'assurance : _____

District : _____ Canton : _____

Commune : _____ Lieu-dit ou rue : _____

Propriétaire

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____ NP, Localité : _____

Tél. privé : _____ Tél. prof. : _____ Tél. mobile : _____

Installateur-électricien

Nom et adresse : _____

Tél. : _____

Dès que l'installation est terminée, cet avis sera envoyé à l'Établissement ou au canton concerné. **Si l'installation est subventionnée, les factures, les preuves de paiement, ainsi que les coordonnées bancaires ou postales du bénéficiaire doivent être annexées à cet avis (joindre bulletin de versement).**

Coordonnées bancaires ou postales _____

L'installateur-électricien soussigné déclare que l'installation est conforme aux principes CES SNR 464022 (systèmes de protection contre la foudre) et CES SNR 464113 (terres de fondation), ainsi qu'aux directives techniques complémentaires des Établissements concernés.

Date

Timbre de l'installateur

Nom du porteur de l'autorisation

Signature

Préavis de l'autorité compétente (ne pas remplir)

Facture de l'installateur-électricien : Fr. _____

Autres factures : Fr. _____

: Fr. _____

Taux de la subvention : _____ Montant admis au subside : Fr. _____

Montant de la subvention à verser : Fr. _____

Observations éventuelles : _____

Date : _____ L'expert : _____